



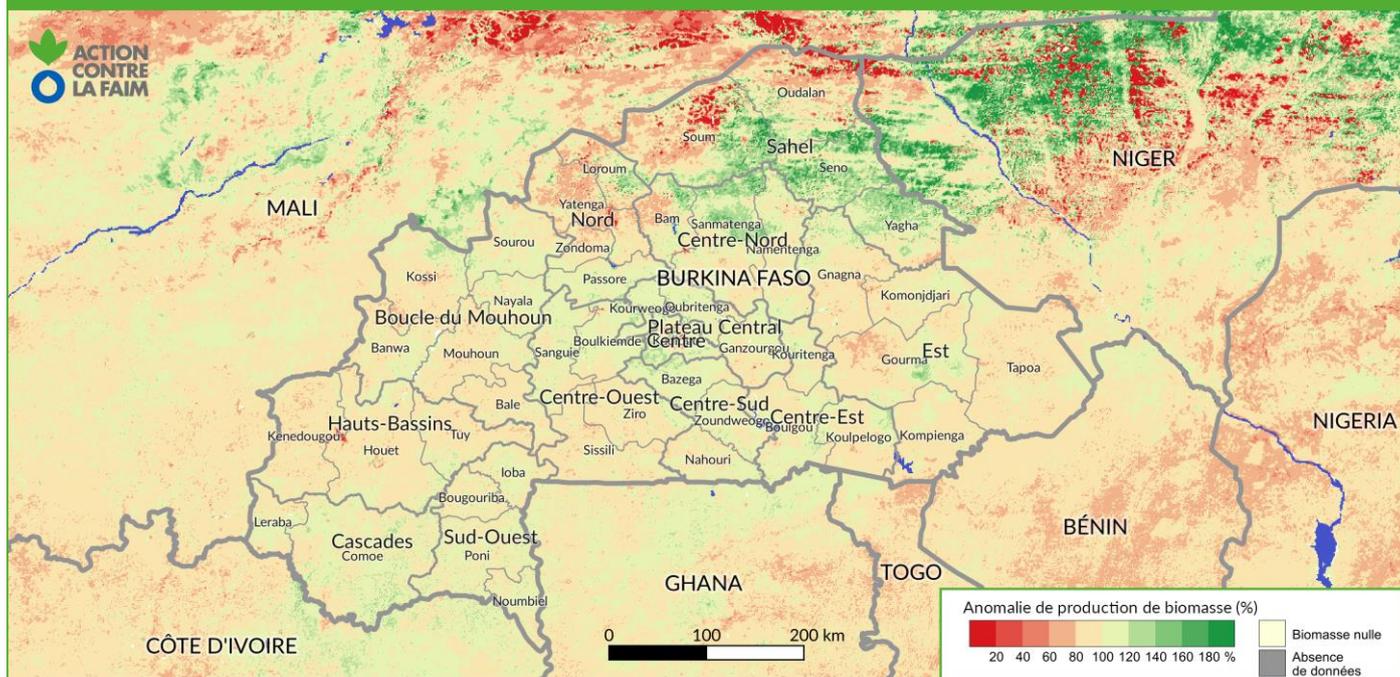
PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2021 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2022

BURKINA FASO

**ISSIAKA BICTOGO
ABDOU GNANDA
ERWANN FILLOL**

**ACTION
AGAINST
HUNGER**  **ACTION
CONTRE
LA FAIM**

CARTE 1 : ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2021



FAITS SAILLANTS

- Saison des pluies globalement positive marquée par des inondations et des poches de sécheresse
- Situation pastorale difficile sur une grande partie du territoire national malgré les prévisions de bonne saison des pluies annoncée sur Sahel par le PRESASS
- Déficit de production de biomasse au niveau national
- Déficients de production de biomasse dans l'ensemble de la zone pastorale à l'exception de la région du Sahel
- Déficients de production de biomasse dans les régions d'accueil des transhumants : Boucle du Mouhoun, de l'Est, des Hauts-Bassins
- Contexte sécuritaire très difficile surtout dans les zones pastorales limitant l'accès aux ressources et aux marchés
- Contexte économique difficile du fait des restrictions de mouvement consécutifs à la pandémie COVID-19, mais aussi de la fermeture des frontières avec le Bénin et le Togo qui traditionnellement sont des terres de transhumance pour les éleveurs Burkinabè

INTRODUCTION

Cette année le Burkina Faso connaît une production de biomasse déficitaire dans l'ensemble du pays malgré les prévisions saisonnières augurant une situation pluviométrique normale à légèrement excédentaire. Cette saison des pluies a été marquée par des inondations et des poches de sécheresse allant de 8 à 30 jours selon les zones agroécologiques. Cela intervient après trois années consécutives de bonne production de biomasse. Cette situation présente des disparités à l'intérieur des régions, les bonnes productions de biomasse ayant été enregistrées dans la zone non pastorale à l'exception du Sahel. Quelques localités stratégiques pour la

transhumance (Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun et Est) vers les pays voisins comme le Mali, le Togo et le Bénin ont enregistré des déficits de production en biomasse. Cela vient aggraver une situation des communautés pastorales déjà difficile en raison des défis sécuritaires et des impacts de la COVID-19. De plus, la campagne agricole 2020/2021 a été marquée par un arrêt brusque des pluies affectant négativement les prochaines récoltes. Cette situation nécessite des actions de surveillance rapprochées des communautés agropastorales et pasteurs afin de prévenir toutes éventualités de dégradation de la situation pastorale au Burkina Faso.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

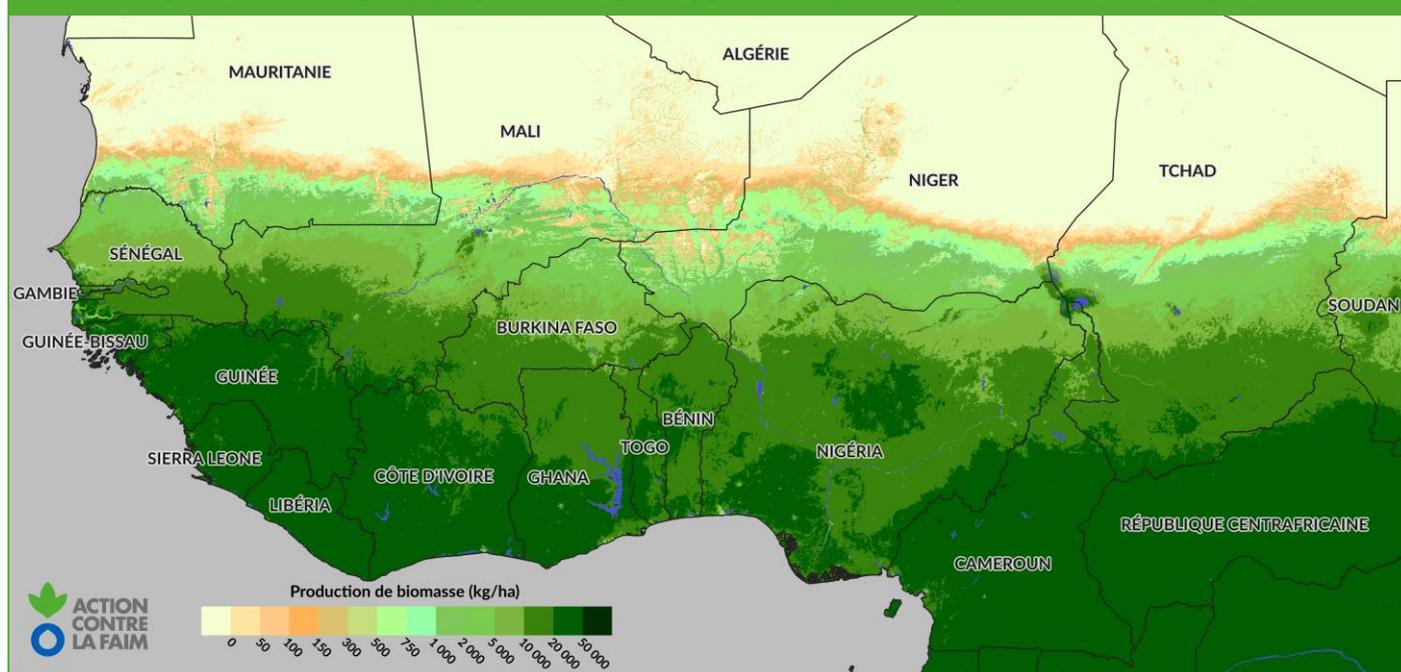
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogramme de matière sèche MS par hectare kg/ha. Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites **SPOT-VEGETATION**, **PROBA-V** et **SENTINEL-3** de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décennaux, par le programme européen **COPERNICUS** par l'intermédiaire de l'Institut flamand de technologie **VITO**.

La méthode de calcul de la productivité de biomasse quotidienne de biomasse (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil **BioGenerator** développé par ACF permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale est de 1 km qui correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2021



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance :

- **Production annuelle kg/ha**

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998 afin d'un faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- **Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %**
- **Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne**

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (Vulnerability Index), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- **Indice de vulnérabilité VI**

Les méthodes utilisées et les détails de fonctionnement de BioGenerator sont accessibles sur : www.sigsahel.info/index.php/section/tele/

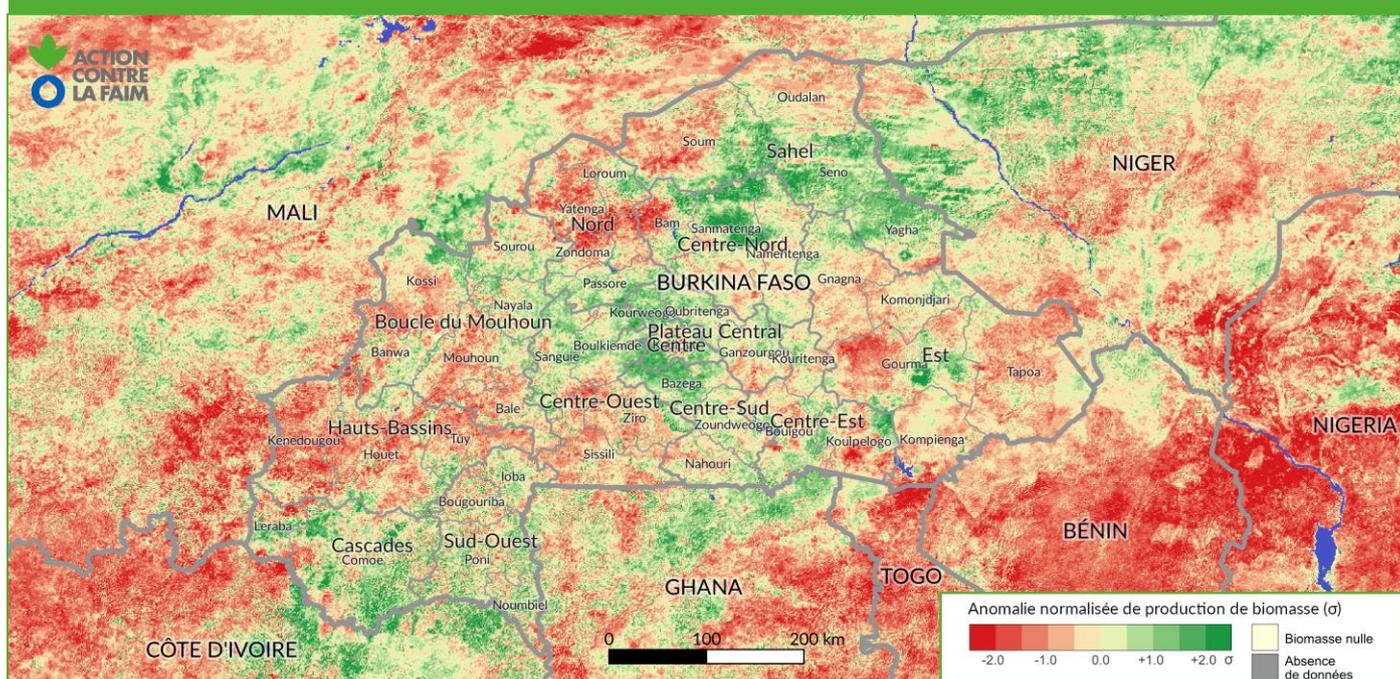
PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2021

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

L'analyse de l'anomalie de la production de biomasse pour l'année 2021 présente une situation variée sur l'ensemble du pays (carte 1). En effet, les régions du Sud-Ouest, des Cascades et du Plateau-Central présentent une anomalie de production comprise entre 100% et 120%. Tandis que les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est présentent une anomalie de production comprise entre 80% et 100%. Dans les régions du Sahel (provinces de l'Oudalan et du Soum), du Nord (provinces du Zondoma et du Yatenga) il a été enregistré des anomalies de production de biomasse allant de 20% à 40%. Les plus fortes anomalies de production de biomasse pour l'année 2021 ont été enregistrées dans les provinces du Yagha et du Séno, dans la région du Sahel, avec des pourcentages allant de 140% et 160%. La province du Sanmatenga, dans le Centre-Nord, a enregistré une production de biomasse comprise entre 120% et 140%.

Pour mieux apprécier la performance de la production de biomasse de cette année par rapport aux années de la période de référence, la carte 3 présente les anomalies par rapport à l'écart-type calculé sur la période 1999-2021. L'utilisation de l'écart-type σ permet d'identifier les anomalies extrêmes. Sur la carte, les plages vertes indiquent une production anormalement supérieure à la moyenne de l'ordre allant de $+0,5$ à $+2,0 \sigma$. Plus la valeur est grande, plus le ton de la couleur verte devient foncé. Les zones de production voisine de la moyenne apparaissent en jaune sur la carte. Les zones anormalement déficitaires sont représentées en rouge. Plus le rouge est vif, plus le déficit de production est important. L'utilisation des valeurs d'écart-type pour apprécier la production de la biomasse en 2021 rend compte de la gravité des déficits de production de biomasse enregistrés dans certaines régions du Burkina Faso.

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2021



L'analyse de la Carte 3 montre que les zones de bonne production de biomasse sont situées dans le Centre et le Nord du pays. Dans ces zones, l'écart-type varie de $+1,0$ à $+2,0 \sigma$. Il s'agit des régions du Sahel (les provinces du Séno, du Yagha et de l'Est de la province du Soum), du Centre-Nord (province du Sanmatenga), du Centre-Ouest (provinces du Boukiémdé et du Sanguié), du Nord (province du Passoré), du Plateau-Central (province du Kourwego) et du Centre-Sud (province du Bazèga). Les régions du Sud-Ouest et des Cascades font également partie

des zones de bonne production de biomasse au cours de l'année 2021.

Les régions de l'Est et de l'Ouest du pays ont enregistré des anomalies allant de $-1,0$ à $-2,0 \sigma$. Les zones concernées sont les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun (notamment les provinces de la Kossi, du Mouhoun et des Balé), du Nord (Loroum, Yatenga, Zondoma) et de l'Est, auxquelles s'ajoutent les provinces du Soum et de l'Oudalan dans la région du Sahel.

Ces zones de déficits de biomasse sont pour la plupart situées dans des zones agropastorales le long des chemins de transhumance pour les animaux en partance vers le Sud-Ouest du Mali et le Nord de la Côte d'Ivoire (Nord de la Boucle du Mouhoun) et vers le Bénin et le Togo (région de l'Est).

Ces anomalies de production de biomasse en 2021 par rapport à celle des années antérieures sont illustrées de manière plus détaillée par les analyses de la variabilité saisonnière et interannuelle de la biomasse.

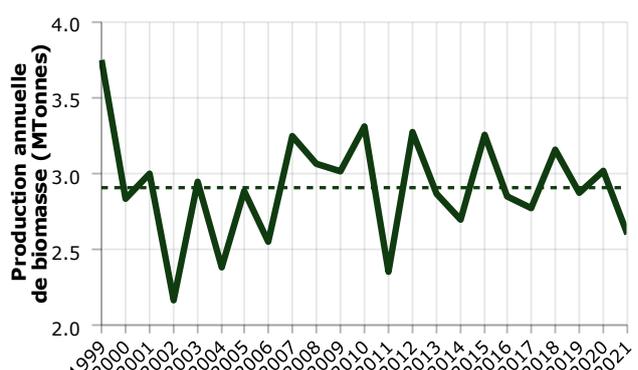
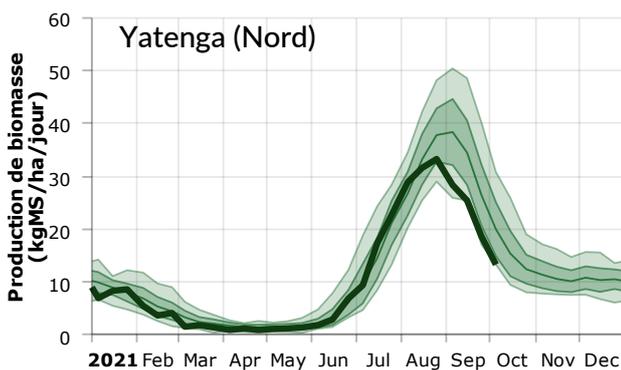
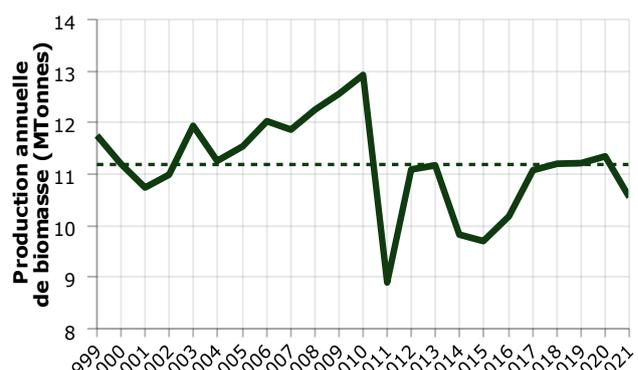
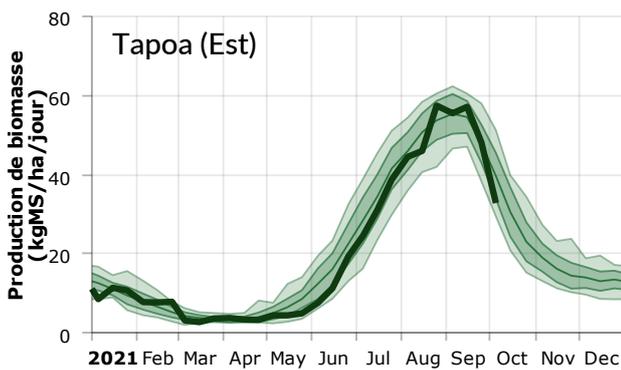
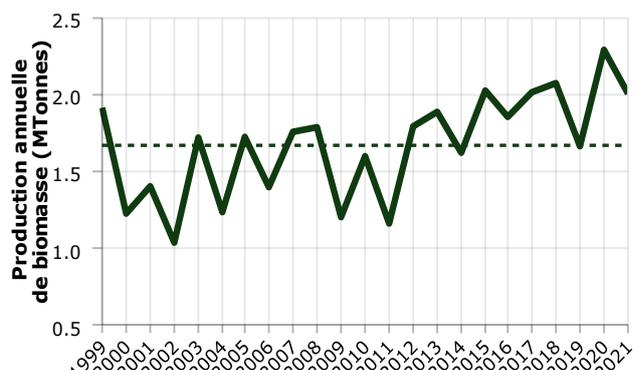
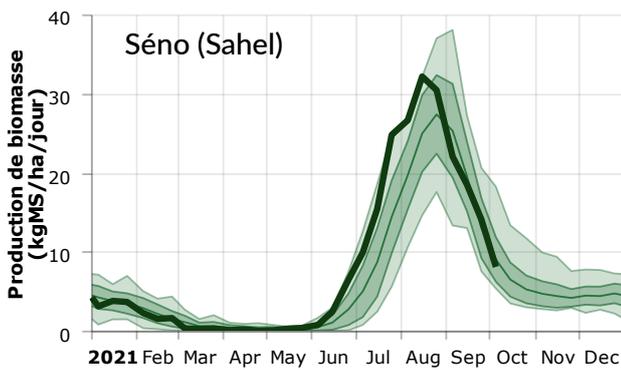
VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

Les courbes saisonnières (rangée de gauche) montrent des profils de production de biomasse dans la province du Séno (région du Sahel), de la Tapoa (région de l'Est) et du Yatenga (région du Nord). Elles comparent la progression de la production de biomasse en 2021 (trait épais) au profil moyen (trait vert fin) ainsi qu'à la variabilité (\pm l'écart type σ) et au maximum/minimum de la période 1999-2021.

variabilité interannuelle depuis 1999 pour les mêmes provinces.

Dans la province du Séno, la production de biomasse en 2021 a été bonne suite à un démarrage normal, correspondant au mois de Juin. Elle a continué de croître de manière exponentielle dépassant la valeur maximale de production enregistrée pendant les 22 dernières années. Comparativement à la moyenne, le pic de la production de la biomasse a été atteint de façon précoce dans cette province.

En termes de production annuelle de biomasse (rangée de droite), les courbes présentent la



La province de la Tapoa a connu un démarrage tardif de la production saisonnière de biomasse comparativement à la moyenne des 22 dernières années. Cela a été marqué par une baisse importante de production sur l'ensemble de saison 2021. La production de biomasse a connu un premier pic au mois d'Août avant de s'arrêter. La production de biomasse a repris avec un second pic au mois de Septembre.

Dans la province du Yatenga, malgré un démarrage normal de la production de biomasse, la situation est toute différente. Le pic de la production de biomasse a été atteint précocement durant le mois d'Août et les quantités produites sont restées bien en deçà des quantités normalement attendues. La production de biomasse a été largement en dessous de la moyenne des 22 dernières années.

COMPARAISON DE 2021 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

Sur les 5 dernières, aucune province n'a connu une production annuelle consécutivement supérieure à la moyenne. La production en 2021 est en baisse dans les provinces du Séno, de la Tapoa et du Yatenga comparativement à l'année passée.

L'indice de Vulnérabilité (VI) est un indicateur récuratif pondéré qui prend en compte les anomalies des années précédentes dans son calcul. Les années les plus récentes interviennent avec un poids plus important dans la pondération. Dans notre cas, 50% de l'indice se compose de l'année en cours (2021) 25% de l'année précédente, 12,5% de celle qui vient avant, etc. L'inclusion de plusieurs années permet de suivre l'évolution récente des conditions pastorales, les communautés pastorales étant particulièrement vulnérables aux déficits fourragers sur plusieurs années pouvant causer des dommages importants à la santé et à la productivité des troupeaux. La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité lié à la biomasse, calculé pour l'année 2021. Elle montre que la partie Nord du pays présente des indices de vulnérabilité à

la biomasse très contrastés. En effet, c'est dans cette partie du pays que se retrouvent les provinces d'excès et de déficit. La région du Sahel présente une disparité avec une variation comprise entre +0,05 et -0,05. Si les provinces du Soum, du Séno et du Yagha présentent un léger excès (inférieur à +0,05), la province de l'Oudalan, quant à elle présente un déficit de -0,03. La province du Yatenga, dans la région du Nord, présente le déficit le plus élevé avec -0,03. Les excès les plus élevés ont été enregistrés dans les provinces de Sanmatenga (+0,03) et du Yagha (+0,03). La situation détaillée de la vulnérabilité par régions et provinces est présentée au tableau de la page suivante.

Cette année, quatre des treize régions que compte le pays connaissent un état de vulnérabilité. Il s'agit de : la Boucle du Mouhoun (-0,01), du Nord (-0,02), du Centre-Est (-0,01) et des Hauts-Bassins (-0,01). Les régions qui ont connu un indice de vulnérabilité positif sont le Centre-Nord (+0,02), le Centre (+0,02), le Plateau-Central (+0,01) et le Sahel (+0,01).

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2021



Région	Département	Superficie (km ²)	Anomalie 2017	Anomalie 2018	Anomalie 2019	Anomalie 2020	Anomalie 2021	VI 2021
Boucle du Mouhoun	Bale	4545	-1.1σ (094%)	+0.2σ (101%)	+0.9σ (105%)	+0.1σ (100%)	-0.8σ (096%)	-0.01
	Banwa	5855	-0.2σ (099%)	+0.9σ (106%)	+0.3σ (102%)	+0.2σ (101%)	-0.4σ (097%)	-0.01
	Kossi	7410	-0.1σ (099%)	+0.6σ (106%)	-0.5σ (096%)	+0.2σ (101%)	-0.3σ (097%)	-0.01
	Mouhoun	6964	-0.6σ (096%)	+0.5σ (103%)	+0.5σ (103%)	+0.4σ (103%)	-0.6σ (096%)	-0.01
	Nayala	3801	-0.8σ (094%)	+0.9σ (107%)	+0.3σ (102%)	+0.1σ (101%)	+0.3σ (103%)	+0.00
	Sourou	5969	+0.0σ (100%)	+0.8σ (109%)	+0.4σ (104%)	+0.8σ (108%)	+0.1σ (101%)	-0.01
	Total	33613	-0.4σ (097%)	+0.7σ (105%)	+0.3σ (102%)	+0.3σ (102%)	-0.3σ (098%)	-0.01
Cascades	Comoe	15596	-1.5σ (093%)	-0.4σ (098%)	+1.7σ (108%)	+1.0σ (105%)	+0.5σ (103%)	+0.01
	Leraba	3258	-1.2σ (095%)	+0.3σ (101%)	+2.0σ (108%)	+0.5σ (102%)	-0.2σ (099%)	-0.00
	Total	18456	-1.5σ (093%)	-0.3σ (099%)	+1.8σ (108%)	+1.0σ (104%)	+0.4σ (102%)	+0.01
Centre	Kadiogo	2756	-0.2σ (098%)	+0.5σ (104%)	+0.1σ (101%)	+0.3σ (103%)	+1.1σ (109%)	+0.02
	Total	2773	-0.2σ (098%)	+0.5σ (104%)	+0.1σ (101%)	+0.3σ (103%)	+1.1σ (109%)	+0.02
Centre-Est	Boulgou	6755	+0.0σ (100%)	+0.5σ (103%)	+1.7σ (111%)	+0.5σ (103%)	+0.2σ (101%)	-0.01
	Koulpelogo	5221	+1.0σ (106%)	+0.8σ (105%)	+1.6σ (110%)	+0.3σ (102%)	-0.3σ (098%)	-0.01
	Kouritenga	2627	+0.1σ (101%)	-0.3σ (097%)	+0.7σ (105%)	+0.5σ (104%)	+0.1σ (101%)	-0.00
	Total	14284	+0.4σ (103%)	+0.5σ (103%)	+1.6σ (110%)	+0.4σ (103%)	-0.0σ (100%)	-0.01
Centre-Nord	Bam	3840	-0.8σ (091%)	+0.5σ (105%)	-1.1σ (088%)	+0.8σ (109%)	-0.2σ (098%)	+0.01
	Namentenga	6525	+0.5σ (105%)	+0.0σ (100%)	-0.9σ (091%)	+0.5σ (106%)	+0.1σ (101%)	+0.01
	Sanmatenga	9282	-0.2σ (098%)	-0.0σ (100%)	-1.1σ (089%)	+0.9σ (110%)	+0.7σ (107%)	+0.03
	Total	19180	-0.1σ (099%)	+0.1σ (101%)	-1.1σ (089%)	+0.8σ (109%)	+0.3σ (103%)	+0.02
Centre-Ouest	Boulkiemde	4122	-1.0σ (092%)	+1.3σ (110%)	+0.9σ (107%)	+0.5σ (104%)	+0.7σ (105%)	+0.00
	Sanguie	5238	-1.3σ (090%)	+0.8σ (106%)	+1.0σ (108%)	+0.4σ (103%)	+0.4σ (103%)	+0.00
	Sissili	7100	-1.3σ (091%)	-0.5σ (096%)	-0.0σ (100%)	-1.5σ (090%)	-0.8σ (095%)	-0.00
	Ziro	5346	-1.2σ (092%)	-0.0σ (100%)	-0.3σ (098%)	-1.1σ (093%)	-0.5σ (097%)	-0.00
	Total	21718	-1.5σ (091%)	+0.2σ (101%)	+0.3σ (102%)	-0.8σ (095%)	-0.2σ (099%)	-0.00
Centre-Sud	Bazega	4060	-0.2σ (099%)	+0.9σ (106%)	+0.4σ (103%)	+0.3σ (102%)	+1.1σ (107%)	+0.01
	Nahouri	3708	-0.8σ (095%)	+0.7σ (105%)	+0.8σ (105%)	+0.4σ (103%)	-0.1σ (100%)	-0.00
	Zoundweogo	3602	-0.3σ (098%)	+0.8σ (106%)	+0.9σ (106%)	+0.2σ (102%)	+0.2σ (101%)	-0.00
	Total	11836	-0.5σ (097%)	+0.9σ (105%)	+0.8σ (105%)	+0.4σ (102%)	+0.4σ (103%)	+0.00
Est	Gnagna	8490	-0.1σ (099%)	-1.0σ (090%)	-1.5σ (085%)	-0.0σ (100%)	-0.3σ (097%)	+0.01
	Gourma	10981	+0.4σ (103%)	-0.8σ (094%)	-0.8σ (094%)	+0.0σ (100%)	-0.4σ (097%)	+0.00
	Komondjari	5089	+0.0σ (100%)	-1.1σ (090%)	-2.1σ (081%)	+0.1σ (101%)	-0.2σ (098%)	+0.01
	Kompienga	6983	+0.9σ (107%)	+0.2σ (102%)	+1.1σ (108%)	+0.0σ (100%)	-0.7σ (095%)	-0.02
	Tapoa	14891	-0.1σ (099%)	+0.0σ (100%)	+0.0σ (100%)	+0.2σ (101%)	-0.7σ (094%)	-0.01
	Total	46659	+0.2σ (101%)	-0.5σ (097%)	-0.5σ (096%)	+0.1σ (101%)	-0.6σ (096%)	-0.00
Hauts-Bassins	Houet	11674	-0.9σ (095%)	+0.3σ (101%)	+1.1σ (106%)	+0.7σ (104%)	-0.7σ (096%)	-0.01
	Kenedougou	8246	-1.1σ (094%)	+0.5σ (103%)	+0.9σ (105%)	+0.3σ (101%)	-1.2σ (093%)	-0.02
	Tuy	5367	-1.4σ (092%)	+0.1σ (101%)	+1.1σ (106%)	+0.6σ (103%)	-0.8σ (096%)	-0.01
	Total	25728	-1.1σ (094%)	+0.3σ (102%)	+1.1σ (106%)	+0.6σ (103%)	-0.9σ (095%)	-0.01
Nord	Loroum	3700	-0.4σ (093%)	+0.5σ (109%)	+0.2σ (103%)	+1.3σ (123%)	-0.2σ (096%)	-0.01
	Passore	4071	-0.1σ (099%)	+1.0σ (109%)	+0.1σ (101%)	+0.3σ (103%)	+0.6σ (106%)	+0.01
	Yatenga	6807	-0.4σ (095%)	+0.7σ (108%)	-0.1σ (099%)	+0.3σ (104%)	-0.9σ (089%)	-0.03
	Zonoma	1868	+0.0σ (100%)	+0.9σ (109%)	-0.2σ (098%)	+0.3σ (103%)	-0.5σ (095%)	-0.02
	Total	16421	-0.3σ (097%)	+0.8σ (109%)	-0.0σ (100%)	+0.6σ (106%)	-0.3σ (097%)	-0.02
Plateau Central	Ganzourgou	4137	-0.3σ (097%)	-0.7σ (094%)	-0.6σ (095%)	-0.6σ (096%)	-0.0σ (100%)	+0.01
	Kourweogo	1603	-0.2σ (098%)	+1.2σ (111%)	+0.5σ (105%)	+0.7σ (106%)	+1.1σ (110%)	+0.01
	Oubritenga	2876	+0.1σ (101%)	+0.5σ (105%)	-0.3σ (097%)	+0.2σ (102%)	+0.7σ (106%)	+0.01
	Total	8977	-0.1σ (099%)	+0.1σ (101%)	-0.3σ (097%)	-0.0σ (100%)	+0.5σ (104%)	+0.01
Sahel	Oudalan	10062	-0.6σ (084%)	+0.5σ (113%)	+0.1σ (103%)	+0.6σ (116%)	-0.2σ (096%)	-0.03
	Seno	7008	+1.0σ (121%)	+1.2σ (124%)	-0.0σ (100%)	+1.8σ (137%)	+1.0σ (120%)	+0.02
	Soum	12630	-0.7σ (087%)	-0.1σ (097%)	-0.3σ (093%)	+1.4σ (128%)	+0.0σ (100%)	+0.02
	Yagha	6489	+0.7σ (108%)	+0.7σ (109%)	-0.3σ (096%)	+1.2σ (115%)	+0.8σ (110%)	+0.03
	Total	36077	-0.1σ (098%)	+0.5σ (109%)	-0.2σ (097%)	+1.5σ (124%)	+0.4σ (106%)	+0.01
Sud-Ouest	Bougouriba	2789	-0.9σ (095%)	-0.7σ (097%)	+1.4σ (107%)	+0.5σ (102%)	-0.3σ (098%)	+0.00
	Ioba	3258	-1.3σ (093%)	-0.5σ (097%)	+1.1σ (106%)	-0.3σ (098%)	-0.0σ (100%)	+0.01
	Noumbiel	2822	-1.1σ (093%)	-0.0σ (100%)	+0.7σ (104%)	+1.2σ (107%)	+0.1σ (101%)	+0.01
	Poni	7423	-0.8σ (096%)	+0.2σ (101%)	+1.9σ (110%)	+0.8σ (104%)	+0.3σ (102%)	+0.00
	Total	16740	-1.0σ (095%)	-0.1σ (099%)	+1.5σ (108%)	+0.6σ (103%)	+0.1σ (101%)	+0.00
Total	Total	272971	-0.6σ (097%)	+0.3σ (102%)	+0.4σ (102%)	+0.6σ (103%)	-0.2σ (099%)	+0.00

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2021

La situation pastorale de cette année nécessite une attention particulière au Burkina Faso. Le pays présente un déficit de production de la biomasse. Les régions les plus concernées sont les zones de transhumance (la Boucle du Mouhoun, l'Est et les Hauts-Bassins). Ceci risque d'anticiper la période de soudure pastorale pour les communautés d'éleveurs dans ces régions et d'engendrer les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

À cette situation des ressources pastorales préoccupante, s'ajoute une dégradation du contexte sécuritaire qui risque de rendre les ressources difficilement accessibles, même dans les régions de bonne production de biomasse tel que le Sahel.

PERSPECTIVES POUR 2022

Une soudure pastorale précoce et prolongée est à craindre pour les éleveurs du Burkina Faso en 2022. Cette situation risque d'être encore plus grave si les restrictions liées à la pandémie de la COVID-19 devaient être reconduites et si la pression sur le pâturage accessible venait à accroître significativement dû fait de l'insécurité.

Les défis sécuritaires et sanitaires ont énormément entravé le déroulement de la transhumance et ont aussi eu des impacts socio-économiques sur les communautés pastorales et agropastorales. Il serait nécessaire d'identifier et d'adopter rapidement des mesures d'atténuation pour éviter que la situation ne s'empire.

RECOMMANDATIONS

- Consulter le Guide d'alerte précoce d'ACF sur la biomasse disponible sur SigSahel.info
- Poursuivre les actions de création et d'aménagement des aires de pâtures, des pistes à bétail dans les couloirs de transhumance
- Étendre la couverture de la zone de surveillance pastorale sur la mission du Burkina Faso
- Effectuer des évaluations rapides dans les zones déficitaires afin de déterminer les besoins des communautés
- Gouvernement et Acteurs humanitaires : Ajuster les plans d'interventions et les dispositifs d'urgence pour tenir compte d'une éventuelle période de soudure pastorale précoce dans les régions identifiées comme vulnérables (Boucle du Mouhoun, Est, Hauts-Bassins)
- Distribuer de l'aliments bétail dans les zones ayant connu des déficits de production
- Envisager des actions de reconstitution/déstockage du cheptel
- Prévoir des transferts monétaires en cas d'urgence
- Renforcer la veille informationnelle sur les marchés et les zones pastorales où la production de la biomasse fourragère est en baisse

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Mission Burkina Faso
Rue Gandaogo, Zogona, Ouagadougou, Burkina Faso

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et de Réduction des Risques : Erwann FILLLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : www.sigsahel.info

